

Superéthanol-E85 : BIOMOTORS premier Fabricant Homologué

BIOMOTORS conforte sa place de leader du marché de la conversion des véhicules au bioéthanol, en annonçant ce lundi 11 juin 2018 le **premier système homologué** !

Une première en France, depuis la parution le 15 décembre dernier de l'arrêté ministériel relatif à la fabrication et l'installation des boîtiers de conversion à l'E85, qui permettent la modification du type d'énergie sur la carte grise. Très attendue depuis l'augmentation constante du prix des carburants Essence et Diesel, BIOMOTORS est en mesure d'apporter une solution économique et écologique au plus grand nombre, proposant **le seul équipement homologué**. Cette première homologation couvre **dès à présent le vaste marché** des véhicules de moins de 7cv, équipés d'un moteur à injection indirecte et répondant aux normes Euro 3 ou Euro 4 (véhicules immatriculés entre 2001 et 2010).

Pour obtenir ce « précieux sésame » BIOMOTORS a donc validé les tests rigoureux auprès de l'UTAC, étape obligatoire auxquels doivent se soumettre les fabricants d'équipements de conversion.

BIOMOTORS obtient **également la validation des tests pour les véhicules récents** en injection directe, soumis aux normes drastiques de pollution EURO 5 et 6. Ceci est rendu possible grâce à l'engagement de BIOMOTORS dans la recherche et le développement pour proposer les systèmes de conversion les plus performants du marché. Nous confirmons ainsi notre avance technologique, depuis le dépôt du **Brevet en 2015, de l'unique boîtier E85 dédié aux moteurs à injection directe** disponibles sur le marché.

Confiant en l'avenir, BIOMOTORS a d'ores et déjà sur les bancs de l'UTAC les véhicules tests qui permettront de commercialiser dans les prochaines semaines, des systèmes de conversion homologués pour l'intégralité des véhicules concernés par l'arrêté.

Alexis Landrieu - Directeur général de BIOMOTORS déclare :

« Je tiens à remercier notre réseau d'installateurs habilités, ainsi que nos clients, pour la confiance qu'ils nous ont accordés et qui ont rendu possible cette réussite.

Le partenariat établi avec la Fédération National de L'Automobile (FNA) et Le Centre de Formation et de Promotion Automobile (CFPA) renforce notre réactivité face à la demande croissante de nouveaux installateurs.

Cet engouement permet de faire prospérer la **fabrication française de nos systèmes**, et de recruter régulièrement de nouveaux équipiers. C'est également une fierté de voir **l'industrie française mise en valeur**, par le travail de la Collective du Bioéthanol pour développer le réseau de distribution du E85, et la volonté des pouvoirs publics de soutenir notre indépendance énergétique. »

Avec l'homologation officielle, BIOMOTORS devient donc le premier fabricant pouvant commercialiser légalement, des systèmes de conversion pour rouler au bioéthanol disponible en France au tarif moyen de 0.70€/L*.

* source : www.prix-carburants.gouv.fr le 16/05/2018

Plus d'informations sur : www.biomotors.fr